

MIZMOR LETODA

001 - 15 Novembre 2024

Lé'ilouy Nichmat
Makhlouf Ben Juliette
(zatsal)

La Paracha de cette semaine commence par le verset : "L'Éternel se révéla à lui (Avraham) dans les plaines de Mamré, tandis qu'il était assis à l'entrée de la tente, pendant la chaleur du jour."

Le Midrach déclare : Rabbi Levy enseigne que cette fin de verset fait référence aux temps futurs : "Avraham est assis à l'entrée du Gehinam (enfer), et ne laisse pas y descendre un Ben Israel circoncis." Étonnant, non ? Parle-t-on d'un Ben Israel qui a fauté et qui a fait Téchouva ou bien qui n'a pas fait Téchouva ? Qu'ajoute la présence d'Avraham à l'entrée de l'enfer ? Le Rabbi de Apta nous apprend qu'une personne qui ne prie pas devant Hachem avec ferveur recevra sept parts de punition. Comment comprendre cela ? Il explique que les Sages enseignent (Vaykra Rabba) que chaque prière faite avec ferveur dans la journée pardonne la moitié des fautes d'un Homme. Ainsi, après Chaharit, sur l'entièreté des fautes il ne reste plus que la moitié. Puis après Minha, un quart (la moitié de la moitié). Puis après Arvit, la moitié du quart, donc un huitième. Par conséquent, après les trois prières du jour dites avec ferveur, un Ben Israel peut espérer avoir 7/8ème de ses fautes pardonnées. (Cela explique déjà pourquoi une prière récitée sans ferveur "laisse" à la personne ses 7 parts (sur 8) de punitions.) Mais malgré tout, après cela il reste bien 1/8ème des fautes non-pardonnées. Comme expier cette dernière partie ? Les Sages enseignent que par le mérite de la Brit Mila faite au 8ème jour, Hachem pardonne la 8ème partie restante des fautes. Ainsi, nous comprenons à présent pourquoi Avraham, initiateur de la Brit Mila, se trouve assis à l'entrée du Gehinam pour accomplir cette tâche. Chaque Ben Israel ayant prié avec ferveur et ainsi ayant reçu expiation de 7/8ème de ses fautes, se trouve devant Avraham Avinou et se voit annuler la 8ème partie par le mérite de la Brit Mila, et donc sauvé du Gehinam. Puissions-nous avoir le mérite d'avoir toutes nos fautes pardonnées.

"Si vous voulez que Hachem Écoute vos prières, ne dites rien de négatif au sujet de Ses enfants."

Rav Bentsion Abba-Chaoul

L'histoire de Chabbat

Un jour, un riche notable et un érudit en Torah vinrent demander justice au Rav 'Baal Megale Amoukot'. Le riche voulait intenter un procès contre le sage pour avoir enfreint leur accord.

L'accord initial stipulait que le notable subviendrait à tous les besoins de l'érudit qui se consacrerait lui qu'à l'étude de la Torah. En effet, le riche trouvait indigne le fait qu'un sage se fatigue à se rendre au marché chaque jour pour vendre ses produits pour gagner sa vie. L'accord fut respecté pendant un certain temps, mais le sage revint rapidement sur les marchés déclarant qu'il ne souhaitait plus recevoir de soutien financier. Le notable décida de porter alors l'affaire devant la justice rabbinique car l'accord était pour lui caduc.

Le Rav 'Baal Megale Amoukot' demanda alors à l'érudit la raison de son retour sur le marché.

Le sage expliqua qu'il avait initialement accepté, pensant que cet arrangement lui serait bénéfique. Cependant, il s'était rendu compte qu'en se passant des revenus du commerce, il avait perdu un élément fondamental dans sa relation avec Hachem. Auparavant, chaque jour où il se rendait au marché, il ressentait un besoin intense de prier pour que Hachem lui accorde un bon commerce, qu'il vende rapidement et puisse retourner à l'étude. Cette dépendance à la Providence le maintenait dans un lien constant avec Dieu.

Depuis qu'il bénéficiait du soutien du riche, il avait perdu ce besoin constant de prière. Ce manque lui semblait être un obstacle à sa relation avec Hachem.

C'est pour cette raison qu'il estimait que cet accord ne lui convenait plus. (Rav David Chalom Naki)

Nos Tsadikims

On raconte que lorsque le Rav Ovadia Yossef se rendit à sa cérémonie d'investiture en tant que grand Rabbin d'Israël, qui eut lieu dans la grande synagogue de Jérusalem, une colombe blanche se tint à la fenêtre juste à côté de la place du Tsadik tout au long de la cérémonie. Personne ne réussit à éloigner cette colombe en dépit de tous les efforts fournis.

Plus tard, il expliqua que cette colombe était la réincarnation de sa maman la Tsadékette qui descendit dans le corps d'une colombe blanche afin d'assister à la cérémonie. Comme ses yeux étaient toujours purs et remplis de lumière, il put percevoir l'âme qui résidait à l'intérieur de cette colombe. (Imré Noam)